

L'INEGAL DEVELOPPEMENT REGIONAL EN TUNISIE

Accumulation spatiale et littoralisation

Amor BELHEDI
Université de Tunis I

La Tunisie, Une dynamique de mutation. Cahiers de la Méditerranée, n° 49, décembre 1994. Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine. Nice, pp : 133-149.

Les fruits du développement en Tunisie ont été inégalement répartis sur les différentes régions du pays et la croissance socio-économique a favorisé certaines zones beaucoup plus que d'autres. L'amélioration des niveaux de vie s'est souvent accompagnée d'une polarisation sociale et spatiale croissantes et l'aggravation même de certains écarts .

L'écart entre le littoral et l'intérieur s'est creusé même si les conditions et les niveaux de vie ont partout progressé et que les efforts déployés par les pouvoirs publics pour réduire les inégalités ont été importants depuis l'indépendance du pays en 1956.

On peut se demander dans quelle mesure le processus de développement , voire de croissance a-t-il généré des inégalités ou réduit les écarts?. Quel a été le rôle de l'Etat dans ce processus à travers sa fonction de redistribution?.

On analysera dans ce papier tout d'abord l'inégal développement régional pour aborder ensuite **la littoralisation** qui a été la principale caractéristique de l'évolution récente de la Tunisie depuis son indépendance et l'expression fondamentale de l'ordre spatial de l'extraversion et de l'accumulation spatiale.

I - L'INEGAL DEVELOPPEMENT REGIONAL

Pour mesurer cet inégal développement nous avons divisé le pays en 32 zones et utilisé 48 variables susceptibles d'exprimer le degré de développement socio-économique des différentes zones pour la période 1956-1962 et 1984-1993¹. L'analyse factorielle en composantes principales (ACP) de ces variables révèle la présence d'un facteur assez important qui résume près de 42 % de la variance et correspond au **développement socio-économique**². Les scores peuvent donc être interprétés comme des indicateurs du niveau de développement atteint par chacune des zones .

Liste des variables utilisées

¹ - Il s'agit ici d'une seconde mise à jour d'une analyse du développement régional entamée en 1982 au niveau des gouvernorats et affinée davantage en 1989 au niveau de ces 32 zones. Le gouvernorat est au niveau administratif l'équivalent du Département en France , il y en a 23 gouvernorats tandis que la délégation constitue le maillage local. Chaque zone correspond à 3-5 délégations Cf. Bibliographie infra.

² - Dans l'étude de 1984-1989, on a trouvé que ce facteur résumait 40,3% de la variance. Cette hausse est probablement due à l'action de l'Etat et à l'accumulation spatiale à la fois.

1- Taux d'urbanisation	17- % des bons sols	33- Nb établ Commerce gros
2- % Population rurale isolée	18- % des Sols moyens	34- Importateurs/exportateurs
3- Densité de population	19- % emploi industriel	35- Nb cheptel/1000 hab
4- Desserte routière km/1000hab	20- % emploi agricole	36- flotte/1000 hab
5- % électrification ménages	21- Taux d'émigration	37- Invest. touristiques D/hab
6- % adduction d'eau ménages	22- Taux d'immigration	38- Investis. Industriels
7- Taux de scolarisation 6-14	23- Revenu/hab ou DPA	39- Périmètres irrigués ha
8- Nb lits hôpital /1000 hab	24 - % gourbis et log rudim,	40 - Inv. Industrie API 73-93
9- Nb Téléphones/1000 hab	25 - Indice d'accessibilité	41- Emploi administratif. %
10- Nb véhicules/1000hab	26- Taux d'analphabétisme	42- Places écoles/1000hab
11- Taux de chômage	27- % Pop étrangère/immigrée	43- Périm. irrigués/1000 hab
12- % Superficie occupée/SAU	28- Nb établ Commerce	44- Emploi public %
13- S. irriguée/Sup exploitée	29- Nb guichets bancaires	45- crédits PDR 1973-93
14- Densité de populat rurale	30- Nb établissem, industriels	46- Inv. infrastructures D/hab
15- Produit agricole en D/ ha	31- Nb cab, médicaux/10.000	47- Inv. scolaires D/hab
16-S. colonisée ou domaniale	32- Nb architectes/10.0000	48- Inv. logement en D/hab

L'utilisation de ces scores va nous permettre d'analyser la structure spatiale dans un premier temps et de mesurer cet inégal développement régional ensuite.

1 - Une structure spatiale centrée-enboîtée

L'analyse des scores de ce facteur montre une **configuration centrée basée sur le littoral**, cette configuration était déjà présente aux lendemains de l'indépendance mais elle n'était pas très marquée, elle s'est fortement renforcée depuis par suite des effets cumulatifs de l'accumulation spatiale (Cf. A Belhedi, 1992). On peut distinguer plusieurs types d'espaces :

- Les espaces centraux

Ils concernent la capitale avec ses centres relais de Bizerte-Nabeul-Hammamet, secondairement Sfax et Sousse avec des centres relais comme Monastir-Ksar Hellal-Moknine et les centres proches qui gravitent tout autour dont le développement est plus récent, ils font figure de centres secondaires au Sahel relayant (Moknine-Ksar Hellal) ou complétant Sousse (Monastir-Mahdia) dont la place semble se stabiliser depuis le début des années 1970 mais aussi Gabès dont le poids dans le Sud-Est s'est beaucoup renforcé depuis le début des années 1970 à la suite de l'industrialisation et de la déconcentration des services.

L'espace littoral se trouve consolidé et renforcé, cette consolidation s'exprime à travers des scores positifs plus élevés qu'au lendemain de l'indépendance 1956-1962 et l'extension spatiale de la zone concernée par ces scores positifs ce qui reflète l'élargissement de l'assise spatiale de cette épine dorsale de l'espace tunisien. Cet axe, en plus de la consolidation des anciens foyers et noyaux comme Tunis, Sfax et Sousse, voit émerger **de nouveaux espaces centraux** et s'étendre les zones à scores positifs entourant les principaux centres. Un véritable élargissement de l'assise spatiale des noyaux centraux.

- Les espaces de consolidation

Ils ont des scores positifs et expriment un retournement de tendance par rapport à la période 1956-1962. Ce sont **les zones urbaines littorales liées au développement**

touristique (Hammamet, Nabeul, Jerba, Zarzis, Ain Drahem, Tabarka) et **industriel** (Gabès, Bizerte) . Il faut ajouter les zones agricoles du Sahel central, Sidi Bou Zid , Sud-Est du Cap Bon et **les centres administratifs** (Mahdia, Sidi Bou Zid , Kasserine, Siliana, Zaghouan, Medenine, Gafsa, Kairouan, Kef, Bèja, Jendouba encore moins Kebili, Tozeur ou Tataouine).

- La configuration nodale de l'intérieur

A la différence de la bande littorale, à l'intérieur , on ne voit guère que de petits noyaux fort limités dans l'espace et qui restent encore très fragiles ce que exprime la faiblesse de leurs scores qui sont parfois à peine positifs. Cette nodalité s'explique surtout par la faiblesse des effets de diffusion, le rôle prépondérant de l'Etat dont l'action s'est souvent limitée à des interventions très ponctuelles sous forme de projets productifs comme l'industrie (raffinerie de Sucre à Bèja, Cellulose à Kasserine...), les périmètres irrigués (Bèja, Bousalem, Sidi Bouzid...) ou d'encadrement administratif comme les chefs-lieux de gouvernorat. Le résultat est l'émergence de petits îlots dans un désert de pauvreté et de désolément où les scores sont de plus en plus négatifs qu'on se dirige de l'Est à l'Ouest.

- Les espaces d'épaulement

Ce sont des espaces dont les scores sont positifs et forment une transition entre les espaces centraux ou péricentraux proches qui les enveloppent et les espaces périphériques et ponctualisés de l'intérieur. On y retrouve la zone de Mjez Elbab-Bèja-Testour, une partie du Kairouanais, la zone de Jerba-Zarzis au Sud-Est.

- La périphérie

Elle concerne les zones intérieures et prend le pays en écharpe sous forme d'un croissant ouvrant sur l'Est qui part du Nord-Est englobant la zone de Sejnane, près de Bizerte, tout le Nord-Ouest, le Centre-Ouest, le Sud-Ouest en s'avançant en direction de Tataouine-Bengardane au Sud-Est du Pays.

L'analyse dynamique de ces espaces confirme par ailleurs cette typologie des espaces (Cf. A Belhedi, 1989, 1992), la dynamique socio-économique depuis trois décennies a privilégié les espaces centraux et littoraux, les zones qui étaient le mieux placées à la veille de l'indépendance, là où l'investissement public et privé est plus rentable.

2 - Le coefficient de développement

On peut utiliser ces scores pour mesurer l'inégal développement régional, par l'élaboration d'un coefficient appelé **Coefficient Optimal Relatif de Développement**. Le niveau de développement est mesuré par la distance de chaque unité spatiale à un vecteur-norme regroupant les valeurs optimales des différents paramètres pris en compte dans l'espace considéré , à partir des données réelles ou des scores factoriels³.

³ - Pour de plus amples détails sur ce coefficient Cf A Belhedi, 1989 et 1992a.

Le coefficient se présente comme suit: $d_i = 1 - (d_{im}/s \div n)$, avec d_{im} la distance euclidienne de l'espace i au vecteur-modèle m , n : le nombre de paramètres (variables) utilisés dans l'analyse. La distance entre deux unités varie ainsi entre (0) dans le cas où elles présentent des caractéristiques analogues à $(s \div n)$ dans le cas où elles se trouvent à l'antipode l'une de l'autre. Le coefficient de développement varie entre zéro (0) dans le cas où une unité présente totalement l'image opposée du vecteur-modèle, à l'unité (1) dans le cas où le vecteur puise ses valeurs dans cet espace même ($0 < d_i < 1$).

Le coefficient de développement par gouvernorat 1990-94

Gouvernorat	$d_i = 1 - (d_{im}/s \div n)$
Tunis	0,794
Monastir	0,610
Sousse	0,592
Nabeul	0,521
Sfax	0,484
Bizerte	0,472
Gabès	0,466
Gafsa	0,457
Kef	0,414
Médenine	0,407
Zaghouan	0,403
Jendouba	0,397
Kairouan	0,382
Mahdia	0,370
Bèja	0,362
Tataouine	0,354
Kasserine	0,338
Kébili	0,295
Siliana	0,290
Sidi Bou Zid	0,281
Tozeur	0,272

Le tableau résume bien cette structure centrée-emboîtée à base littorale exprimée par la configuration des scores. L'évolution enregistrée durant les trois dernières décennies montre que, malgré l'amélioration globale dans toutes les régions, l'écart s'est accru. L'écart-type de l'indice de développement s'est élevé entre les deux périodes 1956-1962, et 1989-1994, il est passé de 0,26 à 0,28.

Derrière cette configuration centrée-emboîtée, on retrouve des facteurs comme **l'accumulation spatiale, les effets de disparités cumulatives du marché et l'action complexe de l'Etat.**

III - LES DETERMINANTS : Accumulation et inertie spatiales, L'investissement, le marché et l'Etat

Par le jeu très complexe de **l'accumulation spatiale** et sous l'effet conjugué de l'histoire, des mécanismes du marché et de l'Etat, les espaces centraux se consolident et

confirment leur avance en creusant l'écart qui les séparent du reste du pays. Cette accumulation spatiale est le fruit des mécanismes des causalités cumulatives du marché tandis que l'Etat a contribué souvent à consolider cette logique en cherchant une accumulation rapide ou une rentabilité plus élevée.

1 - Les disparités cumulatives du marché

Pour pouvoir analyser les effets du marché, nous avons utilisé seulement les variables du secteur privé, liées le plus souvent, à la loi du marché. La configuration des scores **privilégié**, encore plus que le secteur public, **le littoral et le niveau supérieur de la hiérarchie urbaine**, les écarts y sont très accusés et la différenciation est plus prononcée entre le littoral et l'intérieur d'un côté et à l'intérieur même de ce littoral de l'autre côté.

Bien qu'on relève, entre 1956-1962 et 1990-94, une amélioration générale et une diffusion plus large de ces services, **les écarts entre espaces se sont accusés** entre temps.

L'évolution depuis l'indépendance a été proportionnelle au niveau atteint au lendemain de l'indépendance selon une relation **allométrique** exprimant ainsi les effets cumulatifs et la stabilité des rapports spatiaux. **Le développement du secteur privé a été important là où les conditions initiales étaient plus favorables.**

On relève, cependant, des exceptions. Certaines zones ont vu leur position s'améliorer nettement durant les trois décennies. Il s'agit de **Hammamet, Nabeul, Monastir, Gabès, Sidi Bou Zid, Jerba ou Tabarka**. L'impulsion donnée par l'Etat, dans ces espaces, en développant le tourisme (Hammamet, Nabeul, Monastir, Jerba, Tabarka...), l'industrie (Gabès, Monastir...) ou en y implantant un chef-lieu de gouvernorat parallèlement à l'essor agricole (Sidi Bouzid, Monastir...) par exemple a profité au secteur privé qui y trouva un environnement très favorable pour s'y implanter et s'y développer (cf. A Belhedi 1992). La forte corrélation qui se trouve entre le score du secteur privé, l'emploi et les investissements publics est, à cet titre, très significative.

Les mécanismes de marché ont contribué souvent à accuser les écarts entre les espaces par suite de leurs effets cumulatifs. Environnement, économies d'échelle et externes, équipements et services socio-collectifs sont autant de facteurs qui attirent le capital privé. De fortes corrélations sont observées avec le taux d'urbanisation, la desserte et l'accessibilité, les services sociaux, le niveau de vie et les infrastructures de base.

Le plus beau exemple, est probablement celui de **l'industrie d'exportation** (loi 72-38) qui s'est confinée essentiellement sur le littoral bien qu'il s'agit le plus souvent d'un travail répétitif. Le second exemple est celui du Fonds de Promotion et de Décentralisation Industrielle (FOPRODI) ou des unités industrielles créées dans le cadre de la loi 81-56 relative à la décentralisation⁴ et octroyant des avantages en faveur des zones intérieures. L'essentiel des implantations se sont localisées dans la couronne des grands centres profitant conjointement des avantages octroyés pour les zones

⁴ - La loi divise le pays en 5 zones en gradation du littoral et des grands centres (Tunis, Bizrte, Sousse, Sfaxe, gabès...) vers l'intérieur selon des avantages de plus en plus élevés. Dans la zone 1 aucun avantage n'est accordé tandis que la zone 5 est la plus étendue du pays et englobe presque toutes les zones intérieures.

intérieures (3 et 4 mais faiblement la 5) et de la proximité de villes importantes (Tunis, Sousse ou Sfax.....) qui se trouvent dans la zone 1 où aucun avantage n'est donné.

2 - L'action complexe et mitigée de l'Etat:

Le secteur public présente **une ségrégation moins nuancée** que celle du privé, **une configuration plutôt nodale** dans l'espace et une répartition privilégiant relativement davantage le niveau moyen et inférieur. En fait, l'intervention de l'Etat a conduit souvent à **des résultats contradictoires** .

Elle a parfois **conduit à alléger l'écart** entre les espaces, c'est le cas des chefs-lieux de gouvernorats en particulier en y développant l'emploi administratif, c'est le cas aussi des zones où il y a eu de grands projets industriels étatiques ou sous l'impulsion de l'Etat (Gabès, Bizerte, Menzel Bourguiba, Kasserine....) ou touristiques (Hammamet, Monastir, Jerba, Zarzis ...).

Elle a aussi parfois **contribué à aggraver l'écart** en renforçant davantage certains espaces par les investissements et les emplois publics affectés ou les infrastructures de base créées. C'est le cas du Sahel en particulier Sousse-Monastir (administration, industrie, tourisme), de Tunis aussi qui voit sa place se renforcer. Par contre d'autres espaces se trouvent délaissés par le capital public comme est le cas de Sfax qui doit sa position au capital privé surtout, ou les espaces intérieurs qui se trouvent délaissés en même temps par le public et le privé surtout que ce dernier vit souvent dans les interstices du public (Pouvoir et capital). A rares exceptions, **le privé prend toujours la relève des efforts consentis par l'Etat** et contribue ainsi à renforcer la position des espaces bénéficiaires : c'est le cas de Gabès, Sidi Bou Zid ou le Sahel...

Il est certain que l'intervention des pouvoirs publics a contribué, dans une grande mesure, à réduire les écarts. Cette intervention a été, cependant , limitée et circonscrite, à part les services sociaux (scolarisation, santé) ou les infrastructures de base (électrification, eau potable, routes) qui se trouvent plus diffus et où l'écart entre espaces s'est largement réduit. Par contre, les actions relatives à la production (industrie, irrigation, tourisme ...) ont été à la fois très limitées et circonscrites dans l'espace si bien qu'elles ont contribué à accentuer parfois les déséquilibres présents en privilégiant certains espaces .

Que ce soit le marché ou l'Etat, c'est à travers la dynamique de l'investissement que s'opère souvent la génétique des inégalités régionales, c'est pourquoi on s'y attardera un peu pour examiner la répartition spatiale des investissements.

3 - L'investissement : la dde l'inégalité

L'investissement constitue l'élément central dans cette dynamique spatiale des inégalités, il explique l'inégal développement spatial et détermine les autres indicateurs relatifs au niveau et aux conditions de vie comme l'infrastructure, l'habitat, l'emploi ou le revenu... En effet, le capital fixe attire inéluctablement le capital frais ou mobile et explique ce processus d'accumulation spatiale.

L'analyse des investissements effectués depuis l'indépendance nous a permis d'arriver à un taux de régionalisation de 72% pour la période 1962-96⁵ et de distinguer la part du public et du secteur privé. L'examen de la répartition de ces investissements permet de tirer les conclusions suivantes :

- Tunis a vu son rôle se réduire au cours de la première décennie (26% des investissements) mais est restée élevée par suite du processus de rachat de l'appareil productif industriel concentré à Tunis et de la mise en place des structures de l'Etat. **Sa part s'est réduite depuis 1970 (20,3%) mais au profit du littoral .**

- Le littoral a bénéficié de 54,1% des investissements entre 1962-71 et 50,4% depuis 1972, alors que les espaces intérieurs ont intéressé 20% et 28,1% respectivement . Le Nord-Est a été touché respectivement par 7,6% et 11,3% , le Centre-Ouest par 7,4% et 7,5% tandis que le Sud a vu sa part se stabiliser autour de 22,3% par suite du lancement du tourisme et de l'énergie au cours de la première décennie et de l'industrie depuis 1970, près de 9% ont intéressé le Sud-Ouest et 13% le Sud-Est . Malgré le souci d'équité spatiale au cours de la première décennie, le littoral a bénéficié de 80% des investissements. La légère hausse de l'intérieur a été sensible **depuis les années 80** surtout.

Répartition des investissements publics 1962-1992

Gouvernorat/ Région	1962 - 71 %	1972 - 86 %	1962 - 71 En D/hab	1972 - 86 En D /hab	VII Plan %
Tunis	25,5	20,3	290,3	1645	19,71 b
Nord-Est	43,3	32,9	247,9	1385,5	34,9
Centre-Est	19,2	14	174,3	965,9	18,5
Sud. Littoral	12,5	12	238,9	2417,7	9
Nord-Ouest	7,6	11,4	76,4	959,8	17
Centre-Ouest	7,6	6,9	104,4	677,7	11,9
Sud-Intérieur	9,7	9,3	228	1808	7,4
Tunisie	100*	100*	188	1412	100*

*: total des investissements régionalisés (69,7% du total). **Source** : Ministère du Plan 1972,1981,1987.

- Au cours de la première décennie, si l'agriculture a été caractérisée par un certain équilibre⁶(40%), **c'est au niveau de l'industrie et du tertiaire que se situe le plus grand déséquilibre.** Si on exclut les mines de Gafsa (7,5%) ou le pétrole au Sud-Est (18,8%), le plus gros effort a porté sur Bizerte-Menzel Bourguiba (19%), le Sahel (11,9%), Gabès (12,7%) et Kasserine 13,7. Le tourisme s'est concentré dans les 4 zones littorales et explique avec les transports la part accrue de ces régions dans les investissements de service : la part de l'intérieur n'a été que de 13,6%, constitués surtout par les équipements sociaux et le logement tandis que la part de Tunis a été de 31% .

- Au cours de la seconde décennie, on relève le même processus. Les investissements agricoles ont intéressé l'intérieur pour 60% (Nord-Ouest: 38,5%, Centre-Ouest : 20,7%, Sud-Ouest : 12%) par suite de l'hydraulique et des Périmètres Publics Irrigués (PPI) mais le Nord-Est a bénéficié de 18,1% . Pour l'irrigué le Nord-

⁵ - Pour 1994-1996, il s'agira surtout des prévisions du VIII Plan (1992-1996). cf Ministère du Plan, 1993.

⁶ - 18,4% au Nord-Ouest, 12,3% au Centre-Ouest et 11,6% au Sud.

Ouest a représenté 49,4%, le Centre-Ouest : 10,4% (Nebhana, Sidi Saad...), le Sud: 10,7% et le Nord-Est : 27,1%, les zones intérieures ont bénéficié de 70% .

Au niveau productif, on constate **la même tendance de concentration littorale** : 79% de l'industrie manufacturière, l'intérieur, a été concerné seulement par un nombre réduit de grands projets étatiques (Tala, Feriana, Tajerouine, Ben Bachir et Mdhilla) qui représentent l'essentiel. **Dans le Sud, l'axe Gafsa-Gabès a intéressé l'essentiel des investissements dans le Sud** : ICM, mines et axe ferroviaire Gafsa-Gabès.

La concentration est frappante **au niveau des services sociaux**: 78% des investissements de la Société Nationale Immobilière de Tunisie (SNIT) qui construit une bonne partie des logements en particulier sociaux et économiques, 96% de ceux de l'Office National de l'Assainissement (ONAS), 82% de ceux de la santé et de l'éducation et des services sociaux et 87,7% des infrastructures de transport, ce qui se situe cette décennie à l'antipode de la 1ère décennie où il y a eu une certaine tendance à l'équilibre.

Durant le VII Plan 1987-1992, Le Nord-Est a attiré 34,9% des investissements régionalisés⁷ dont 19,7 à Tunis . Le Centre-Est est concerné par 18,5% dont 10,5% au Sahel et 6,3% à Sfax , le Nord-Ouest a attiré 17% dont l'essentiel est à Jendouba (5,6%) et Bèja (3,5%), le Kef et Siliana avec respectivement 2,3 et 1,6%. Le Centre-Ouest a été touché par 11,9% dont 4,4% au Kairouanais et 3,8% pour le gouvernorat de Kasserine. Le Sud-Est a été concerné par 10,7% dont l'essentiel intéresse Gabès (4,9%) et Medenine (4%). Enfin, le Sud-Ouest n'a eu que 7% dont la moitié (3,5%) pour le gouvernorat de Gafsa⁸. Le littoral a bénéficié ainsi de près de 66% des investissements.

Quant au VIII Plan, il faut noter la part encore plus grande du littoral dans les investissements puisqu'ils atteignent 71,8% du total prévu durant la période 1992-96. Les zones intérieures voient leur part baisser jusqu'à 28 % contre 35,9 % durant le VIII Plan. Les programmes régionaux concernent des projets qui touchent plusieurs gouvernorats comme les universités régionales...

Répartitions des investissements/zone durant le VII et le VIII Plan

Région	VIII Plan 1992-1996	VII Plan 1987-1991	Investissements régionaux VIII Plan en MD*
N.E	35,0 %	34,9	179
C.E	26,9	18,5	137
S.E	9,95	10,7	42,3**
Littoral	71,85	66,1	
N.O	13,2	17	15,5

⁷ - Les investissements régionalisés sont de 7249 M D, soit 69,7% du total des investissements du VII Plan.

⁸ - Les programmes régionaux représentent 11,5% du total des investissements régionalisés, ils se distribuent comme suit: 4% au N.O , 2,7% au N.E , 1,9 au C.O , 1,7% au C.E , 0,57 au S.O et 0,5% au S.E. (Cf Min Plan, 1987 et 1992).

C.O	9,5	11,9	10,1
S.O	6,7	7	42,3**
Intérieur	28,15	35,9	
Tunisie (MD)	11842 MD	100%	383,9

* Investissements non ventilés par gouvernorat. ** Investissements qui concernent tout le Sud.
Source: Min Plan, 1987 et 1992.

Il faut signaler que les régions intérieures ont bénéficié durant ces dernières années de crédits supplémentaires allant jusqu'à 15-20 MD mais cela ne bouleverse pas pour autant la répartition globale des investissements entre le littoral et l'intérieur.

Investissements privés et demande d'emploi durant le VIII Plan.

	N.E.	C.E.	N.O	C.O.	Sud	Tunisie
Investis- sement %	35%	26,9%	13,2%	9,5%	16,6%	100%
Inv. privés %	67,6%	75,6%	53,8%	49,8%	57,5%	64,5%
% Equipement infrastructure	82%	76%	84,4%	85%	70%	-
Demande emploi VIII Plan 1992-1996	35%	23,1%	11,3%	16,3%	14,3%	100% 313.000

Source : Ministère du Plan et du Développement Régional. 1992: VIII Plan.

On constate que sur 11.842 MD d'investissements prévus pour le VIII Plan, le littoral concentre 71,85% dont 35% au Nord-Est, 26,9% au Centre-Est et 9,95% au Sud-Est. **La demande d'emploi est aussi concentrée** puisqu'on enregistre respectivement 35%, 23,1% et 8,5%, soit au total 66,6% pour le littoral. Dans les investissements publics, la part des équipements et des infrastructures atteint 76 à 85% du montant et les plus grandes valeurs sont atteintes à l'Ouest.

Une véritable situation paradoxale existe où à l'Est on a une concentration des besoins et les investissements sont plus productifs tandis qu'à l'intérieur, l'essentiel de l'investissement est public et s'oriente plus particulièrement vers les infrastructures et les équipements: une véritable dynamique des inégalités. La population littorale est passée de 61% en 1966 à 65% en 1989 tandis que le rapport de dépense moyenne est de 1,6 entre le littoral et l'intérieur en 1989.

On relève **la stabilité relative de la répartition des investissements malgré la réorientation sectorielle et la prise en compte du problème régional depuis le VI^o plan 1992-1986**. Les mesures prises depuis un certain nombre d'années ont permis de renforcer la part des régions intérieures (11 MD pour le Sud, 11 MD pour le Centre et le Nord-Ouest à égalité) et d'augmenter la part des programmes régionaux pour l'emploi (25 MD le 13 Avril 1988) et 15-20 MD depuis 1992 pour chacune des trois régions intérieures. Mais la faiblesse de ces montants fait qu'ils restent incapables de modifier la répartition globale: 0,5% des investissements régionalisés. **On peut parler dès lors d'une véritable inertie spatiale.**

En considérant l'investissement régionalisé/hab, on peut distinguer trois groupes de zones :

* Les espaces où l'investissement a été toujours **supérieur à la moyenne** avec une tendance à **la hausse** comme est le cas des gouvernorats de Bizerte, Sousse, Gabès et Gafsa ou à **la baisse** comme est le cas de Tunis

* Les espaces où **l'investissement a été supérieur à la moyenne entre 1962-1971 mais en deçà depuis 1970** : Cap Bon, Monastir, Medenine, Kasserine, Tataouine, la place de cette dernière est dûe au pétrole.

* Les espaces où **l'investissement a été constamment inférieur à la moyenne** avec tendance à la hausse: Zaghouan, Mahdia, tout le Nord-Ouest, Kairouan, Sidi Bou Zid, Jerid et Nefzaoua. On retrouve là la Tunisie médiane et périphérique.

4 - Dynamique de l'inégalité et inertie spatiale

L'**inertie spatiale** est manifeste, elle s'avère plus forte que la volonté affichée des pouvoirs publics. On relève que la même répartition est observée durant les trois décennies, si on excepte quelques modifications de détail ou quelques projets ponctuels importants qui expliquent la hausse ou la baisse de la part de telle ou telle région. Malgré la réaffectation sectorielle des investissements tant au cours de la première décennie que depuis le VI^o Plan, la répartition géographique prévue initialement a été totalement conservée. **Tout se fait comme si les forces d'inertie agissent de telle manière qui fait qu'on tend vers une situation équilibrée, en relation avec les rapports d'équilibre, le capital fixe investi et frais à investir**, indépendamment des mesures prises pour encourager les investissements ou les dissuader et de la volonté affichée d'équilibre régional...

Cette inertie s'explique par celle **des structures spatiales mises en place qui ne font que se renforcer** aussi bien à l'époque coloniale que post-coloniale et **une volonté politique de rééquilibrage timide** au cours de la première décennie, **absente ou insuffisante** durant la décennie 1980 et **faible depuis le VI^o Plan**.

La structure spatiale coloniale a orienté les investissements de la période 1956-61, et est entrée **en contradiction** avec l'économie nationale nouvellement instaurée. Cette structure capitaliste de l'espace va entrer **en contradiction** avec l'économie socialisante des années 1962-69 et va l'orienter vers l'extraversion et la consolidation du littoral. La faible part du littoral dans les investissements agricoles ne s'explique que parce au cours du processus de collectivisation on a épargné les zones de propriété privée (melk) et les foyers traditionnels de la petite bourgeoisie. **Le capital accumulé** le long de cette période **explique l'attraction exercée sur le capital frais** durant la seconde décennie à travers les mécanismes cumulatifs du marché. Si l'on excepte quelques grands projets, on trouve une très forte corrélation, entre le montant investi à une période donnée (I_t) et le montant investi durant la période suivante ($I_{t'}$) avec une variance expliquée de 68,6%, la relation est : $I_{t'} = 0,705 I_t + 0,76$.

Ainsi, **A une période donnée, près de 70% des investissements s'expliquent par ceux effectués durant la période précédente**. En examinant les investissements réalisés au cours du VI^o Plan (I_{VI}) et prévus pour le VII^o Plan (I_{VII}), on relève un rapport constant que ce soit au niveau des régions ou des gouvernorats :

Régions	En % :	$I_{VII} = 0,65.I_{VI} + 5,8$	Variance expliquée:	90,5%
		$I_{VIII} = 0,93 I_{VII} - 0,88$	" "	92,8%
	En 1000 D :	$I_{VII} = 1,06.I_{VI} + 673,16$	" "	90,48%
Gouvernorat	En %	a $I_{VII} = 0,59.I_{VI} + 1,76$	" "	84,9%
		b $I_{VII} = 0,536.I_{VI} + 2,017$	" "	90,7%

a: schéma corrigé par le Ministère du Plan, b: schéma proposé par les Commissions Régionales du Plan.

Pour le VIII^o Plan, on relève le même processus puisque la part de chaque région (en %) dans les investissements prévus est expliquée dans plus de 87 % des cas par celle du VII^o Plan :

$$I_{VIII} = 0,928 I_{VII} - 0,88 \quad (r = 0,928)$$

$$I_{VIII} = 0,733 I_{VII}^{1,1} \quad (r = 0,9048)$$

D'un Plan à un autre, la variance expliquée s'élève ainsi à 84-90% des investissements ce qui est très significatif de la force de cette inertie spatiale qui commande la distribution des investissements d'une période à l'autre.

Il est à noter que même lorsqu'on laisse le processus libre et en demandant aux régions de formuler leurs besoins, on constate que durant la première phase du Plan et avant les rectifications finales apportées par les pouvoirs centraux, les gouvernorats les plus démunis proposent le moins d'investissement, c'est ainsi qu'on a le cas de Kébili et Tozeur avec 2% chacun pour le VII et le VIII Plans. Par contre, ce sont les zones les plus nantis qui revendiquent le plus, c'est le cas par exemple de Tunis (11,6%) ou Sfax (9,8%).

Tout se fait donc comme il existe une certaine inertie spatiale qui régit ce processus de divergences cumulatives. Les investissements demandés sont souvent inversement proportionnels au degré de développement atteint par la zone !.

Il faut noter la présence d'une **correspondance secteurs-espaces qui exprime en réalité l'état de développement** atteint par chaque zone: l'agriculture pour le Nord-Ouest, les services et les équipements collectifs pour le Centre-Ouest et le Sud, les services et l'industrie pour le Sud-Est, l'industrie et les services pour la façade orientale. Le schéma proposé par les Commissions Régionales diffère peu du schéma national du VI^o, du VII^o ou du VIII^o Plan. Pour ce dernier, l'écart est nul pour les équipements collectifs, 0,1% au niveau agricole, 2,2% pour l'industrie manufacturière, 2,9% pour les services et seule l'industrie non manufacturière enregistre un écart relativement important de 9,8%, vu le caractère national de ses investissements.

En outre, on relève une étroite relation entre la valeur ajoutée dégagée par le secteur agricole et la pêche (V.A.A) et celle du secteur industriel (VAI). L'analyse des données (B RMILI 1986, COGEDRAT 1986, Min Plan 1992) montre que la variance expliquée est de 75%, la relation s'écrit comme suit :

$$\text{en MD} \quad V.A.I = 0,51 V.A.A + 69 \quad \text{en \%} \quad V.A.I = 0,39V.A.A + 12,1$$

Cette étroite relation **repose le problème du développement global au niveau des régions où le développement agricole apparaît indissociable du développement industriel et vice versa.**

Cette inertie est encore plus forte pour l'investissement privé . Si on excepte l'énergie, l'investissement privé a été surtout littoral et a concerné le tourisme et l'industrie. L'essentiel du tourisme est concentré dans les quatre zones de Nabeul-Hammamet (32,4%), Monastir (20,1%), Tunis (19%) et Jerba-Zarzis (18,9%). L'industrie privée a été surtout littorale et en particulier tunisoise durant la première décennie par suite du processus de transfert. Au cours de la seconde décennie, les

investissements industriels ont été à 90% littoraux, le N.O n'a attiré que 10,3% et le C.O seulement 3,1%, mais 5,7% et 4,2% du total des investissements privés (industrie, logement ...) alors que le littoral a totalisé plus de 87% dont 50,5% au NE, 32,7% au CE et 5 % au Sud-Est.

Ces espaces ont été dans une situation privilégiée à la veille de l'indépendance et il est normal que dans le cadre d'une économie de marché/extravertet dans une perspective de croissance, le capital et l'Etat vont favoriser ces espaces où l'accumulation est plus rapide et l'investissement est plus rentable. Ce capital investi ou fixe va attirer, à son tour, le capital frais (à investir) et on a là **un processus cumulatif d'accumulation spatiale suite aux effets des divergences cumulatives du marché.**

5 - L'Etat et le privé : le cercle vicieux

On observe **une liaison étroite**, surtout depuis 1970, **entre l'investissement public (P) et privé (p)** avec une variance expliquée de 73,4%. La relation est de la forme: $p = 1,34 P - 6,8$. En éliminant certaines zones qui ont bénéficié de lourds investissements publics (Gabés, Tajerouine), on obtient une variance de 84,4% avec une relation de la forme: $p = 1,345 P - 3,5$.

La stabilité de la relation est très frappante et relate la liaison étroite entre les deux types d'investissement malgré la tentative de correction à travers l'intervention de l'Etat qui fait apparaître un taux d'investissement public plus élevé là où le privé fait défaut (l'Ouest et l'intérieur) et un taux plus bas là où il apparaît plus dynamique.

En analysant certains programmes censés être mieux répartis comme les programmes régionaux, le Fond de Promotion et de Décentralisation Industrielle (FOPRODI), le Fonds National de Promotion de l'Artisanat et des Petits Métiers (FONAPRAM) ou le Fonds Spécial de Développement Agricole (FOSDA), on relève une concentration au profit du littoral. L'étude que nous avons menée pour le compte du Commissariat Général au Développement Régional (CGDR) et relative à l'évaluation du Programme de Développement Rural (PDR) entre 1973-82 a bien montré cette tendance (CGDR 1984, A Belhedi et al 1983/4). Durant le VI Plan, le Nord-Est et le Centre-Est ont bénéficié de 50,9% des crédits de paiement des programmes régionaux pour 44% de la population rurale, 63,1% du concours du FOPRODI, 85,8% de celui du FONAPRAM et seul le FOSDA a une distribution plus équitable privilégiant l'Ouest par suite de l'importance des grandes cultures.

Il est important de noter que toutes les zones où l'investissement public a été important au cours d'une période l'investissement privé l'a été durant la période suivante. Il y a là **une relation étroite, décalée dans le temps, entre l'action de l'Etat et le privé.** Il faut relever la faiblesse des investissements publics à Sfax qui fait baisser la part du Centre-Est, alors que l'investissement privé y a été relativement élevé et fait même la spécificité de Sfax (A Ben Nasr, 1994).

6 - La centralité de l'investissement

Ces investissements expliquent l'évolution des niveaux et des conditions de vie des différents espaces . Si l'on examine l'emploi 1975-1989, on constate que la

corrélation est étroite entre la part dans les investissements et **le taux de croissance de l'emploi** avec une variance expliquée de 73% .

La part de l'emploi créé entre 1984-89 (**E**) est fonction des investissements privés (**p**) entre 1975-84 avec une variance expliquée de 82% (88% pour les investissements publics). Ces investissements publics et privés (**P** et **p**) expliquent ensemble 91,5% de l'emploi créé: **E = 0,38P + 0, 6p + 0,15**.

La masse de dépense (**D**) est en fonction étroite avec les investissements (**I**) en % . La variance expliquée est de **83,5%** entre la DPA 1966/7 et les investissements 1962-71, elle est de 97,8% entre la DPA 1990 et les investissements 1975-87. L'analyse du niveau de dépense entre 1975 et 1990 montre que malgré l'amélioration générale des niveaux de vie, les écarts se sont élevés puisque l'écart-type de la DPA est passé de 56,97 en 1975 à 168,54 en 1990 (Cf. Tab).

Dépense par personne /an (DPA) par région 1975-1990 (D courant)

	N.E.	C.E.	N.O.	C.O.	Sud
DPA 1975	274	229	135	143	139
DPA 1990	908	809	501	502	570

Source : INS 1975, 1990: Enquêtes consommation des ménages.

Pour d'autres paramètres, si le niveau s'est nettement amélioré, le coefficient de variation a augmenté entre 1975 et 1990, c'est le cas de la population au dessous du seuil de pauvreté dont la part est passée de 14 à 7,7% mais l'écart-type est passé de 4,2 à 2,44 ce qui donne un coefficient de variation de 0,30 à 0,316, c'est à dire une variabilité plus grande.

La relation entre investissement et richesse créée (Valeur ajoutée) est aussi frappante. On peut multiplier les exemples comme la scolarisation, le nombre de lits hospitaliers/1000 hab ou l'électrification mais l'emploi et la DPA sont plus représentatifs et déterminent en quelque sorte les autres sphères de la vie socio-économique.

L'investissement, public ou privé, apparaît ainsi comme **l'élément central de la dynamique spatiale**, les autres éléments, comme l'emploi ou la niveau de dépense, **ne sont que les effets** d'une politique économique qui est restée inégalitaire malgré les efforts d'équité spatiale et le rôle central de l'Etat dans le processus de redistribution aussi bien sociale que spatiale . Le résultat le plus marquant de cette évolution a été la concentration littorale des activités et de la population et de la dynamique spatiale: **la littoralisation**.

IV - LA LITTORALISATION

L'espace littoral regroupe, sur près du quart du territoire, 60% du potentiel humain, 80% de la population-urbaine et le tiers de la population rurale. Il constitue le principal, voire l'unique, espace agricole, industriel, touristique et d'interaction.

1 - Concentration humaine

Le littoral qui ne représente que 27% de la superficie, concentre **plus des trois cinquièmes de la population** . **Son poids ne cesse de se renforcer** : 59,8% en 1956 et 65% en 1989. La population s'est accrue depuis 1956 au rythme de 2,7% l'an pour une moyenne de 2,5%.

Plus de 63% de la population additionnelle est au littoral. La concentration est devenue telle qu'elle s'entretient d'elle même et il faudrait des taux de croissance inférieurs à la moyenne nationale pour pouvoir inverser cette tendance déséquilibrante.

A des exceptions près, **on assiste depuis 1956 à une évolution divergente**, celle du littoral vers **une dynamisation accrue** malgré la crise continue de certains espaces (Bizerte) ou l'essoufflement (Gabès, Mahdia) et celle de l'intérieur vers **une déprise continue** malgré le dynamisme limité de certains espaces (Sidi Bou Zid) ou très modeste et récent à la fois (Kairouan, Jerid, Kebili...). La chute globale du solde depuis 1979, exprime en réalité la crise et l'épuisement du modèle de développement adopté depuis 1970.

Si on divise le pays en couronnes contiguës en fonction de la proximité du littoral et sur la base des délégations, on constate que sur 48 délégations littorales, 25 ont un taux supérieur à 2,5% et 39 ont des taux supérieurs à 2%, soit respectivement 52 et 81% de délégations. Dans la seconde couronne, ces pourcentages tombent à 63% et 43%, les taux les plus faibles sont ceux de Matmata au Sud, Amdoun et Joumine au Nord-Ouest; on est déjà dans les ailes du littoral qui demeurent les plus vulnérables. A l'intérieur, ces taux tombent à 30-40% et 15-25% respectivement. Sur les 97 délégations dont le taux dépasse 2%, on a 71 sur le littoral. Sur les 64 qui dépassent 2,5% l'an, le littoral en regroupe 51. **Tout se passe donc comme si le taux de croissance diminue lorsqu'on s'éloigne du littoral.**

2 - Un espace fortement urbanisé

Le littoral regroupe l'essentiel de la population urbaine et la moitié des villes, c'est là où on rencontre les plus grandes villes et les centres les plus dynamiques :

- **Trois quarts de la population urbaine** : Le développement rapide des villes intérieures depuis 1956 n'est pas parvenu à réduire le poids écrasant des villes littorales. L'examen des taux d'urbanisation montre que ce sont les délégations attenantes à la mer qui présentent les taux les plus élevés. Le littoral représente **76% de la population urbaine** malgré une légère baisse de sa part depuis 1956: 82,17% en 1956- 80,9% en 1980 et 79,12% en 1984.

- **La moitié des villes** : **Ce n'est qu'en 1966 que la plus importante ville intérieure dépasse le cap de 40.000 habitants**, en 1975 le cap de 50.000 est dépassé et en 1984 la cap de 70.000 est atteint par Kairouan qui détient le 6 ème rang suivie par Gafsa. Trois seulement des dix, sept des vingt premières villes sont intérieures. Le littoral demeure, cependant, malgré la forte urbanisation un espace rural vital et très dynamique.

3 - Un espace rural et agricole dynamique

Cet espace littoral reste encore une importante zone rurale puisqu'il regroupe encore **le tiers de la population rurale et 45% de la population agricole du pays.**

Cette population rurale est regroupée en structures villageoises solides, du Sahel de Bizerte au Nord jusqu'aux Oasis du Sud, à part quelques espaces périphériques (Sahel, arrière-pays sfaxien...) ou steppiques (Jeffara). Ces structures ont donné lieu à un semis urbain très dense mais aussi à une agriculture sédentaire intensive **inégalable** dans le pays que reflète la valeur unitaire du produit agricole.

Il représente ainsi le **principal espace rural** et se caractérise par un **dynamisme démographique** important où le taux de croissance rurale a, souvent, dépassé la moyenne rurale nationale .

Le littoral représente 80,43% de la production fruitière et 72,6% de la production maraîchère, 30% des céréales , 12,3% de la betterave et 60% du tabac, la presque totalité de la serriculture, 98% des agrumes et de la viticulture, plus de 55% de la valeur de l'élevage, le tiers de l'olivier et 51% de l'amandier.

Le littoral reste une région agricole importante , il assure plus de 60% de la production et de la valeur ajoutée agricoles et des exportations agricoles: l'arboriculture concentrée au littoral, plus de la moitié des périmètres irrigués...

4 - Le principal espace industriel

Le littoral représente **l'unique espace industriel du pays**. Il représente 82% de l'emploi manufacturier, 94% des établissements et des ventes du secteur. Partout, l'industrie emploie plus de 13% de la population active à part les gouvernorats de Mahdia, Zaghuan et Medenine qui constituent les maillons faibles de cet espace littoral.

Depuis 1970, la libéralisation de l'économie a favorisé le développement de l'industrie privée aussi bien étrangère que nationale, d'import-substitution ou d'exportation, permis une diffusion plus large de l'industrie et a contribué à **créer un véritable espace industriel limité au littoral**. Entre Bizerte et El-Jem, rares sont les centres qui n'ont pas leurs unités industrielles.

C'est au littoral qu'on a un tissu industriel diversifié et c'est là aussi où se **localise l'industrie motrice**: 99% de la mécanique, l'électrique et la chimie, 83% des matériaux de construction qui représentent respectivement 19,3% et 9% et 15% de l'emploi industriel contre 0,14 - 0,19 et 36,7% à l'intérieur. L'industrie publique ou parapublique se concentre, elle aussi, sur le littoral puisque sur un total de 775 entreprises, 670 sont au littoral, soit 86,45%.

5 - Le principal espace touristique

Le tourisme tunisien reste surtout **un tourisme balnéaire de plage**, il constitue **un facteur de littoralisation** dans la mesure où d'importantes infrastructures d'accompagnement ont été mises en place dans les zones préconisées (aéroports, routes, adduction d'eau, électrification, téléphone, télex...) dont **l'effet a été l'accélération de l'urbanisation, l'équipement et la dynamisation des centres touchés**: Jerba, Zarzis, Sousse, Monastir, Hammamet, Nabeul... C'est ainsi que les aéroports créés (Jerba-Mellita, Skanès-Monastir, Nafta-Tozeur et tout récemment Tabarka-Ain Sobh) sont liés avant tout au tourisme qui représente à lui seul, 15% des télex, 20% des flux et 6,4% de la consommation d'eau (716 l/nuitée en moyenne contre une moyenne de 46 l).

Plus de 90% de la capacité sont sur le littoral dont 86% dans les 4 zones prioritaires lancées vers le début des années 70: 29% à Hammamet-Nabeul, 30,4% Sousse-Monastir, 13,4% à Jerba-Zarzis, 17% à Tunis-Slimène. Les projets de Ghar El Melh (25000 lits), Kerkennah (5 à 6000 lits), à Tunis même (Tourisme d'affaires et de congrès) renforcent la position du littoral. **L'espace intérieur reste avant tout un espace de parcours et de passage.**

6 - L'axe vital d'interaction et d'interface

L'examen des flux montre que le littoral représente **l'axe vital de la vie de relation dans le pays**. C'est sur le littoral que se situe l'axe majeur de circulation, de communication et d'échanges où on relève une tendance à la concentration. Il constitue **l'épine dorsale des échanges internes et avec l'extérieur**, il est à l'origine de **82%** du trafic terrestre, 90% du celui des biens hors pondéreux et plus du tiers des flux ferroviaires. Il concentre **plus des deux tiers** du parc automobile et **67%** du parc lourd et bus. Les ports sont en 1970 à l'origine et à l'aboutissement de 68% et de 47 % du trafic respectivement. ce qui reflète **l'extraversion de l'économie et la littoralisation de l'espace** : le littoral concentre **87% des exportateurs** .

Ce qui est important à noter, c'est **l'émergence et la consolidation d'un axe littoral de Bizerte à Medenine** desservant la frange urbaine la plus dynamique du pays. Cet axe, assure la redistribution et la collecte et requiert **une signification fonctionnelle et symbolique** notable. Il symbolise ainsi **une intégration nationale déstabilisante qui procède par extraversion et exclusion**.

Il est à l'origine de **76% de la valeur ajoutée** (68% de l'agriculture et 89% de l'industrie) et constituera encore l'axe privilégié des investissements par suite des processus d'accumulation spatiale (Cf Supra) et de la concentration de la demande présente et future. L'accumulation y est telle que le littoral continuera à focaliser la dynamique spatio-économique du pays surtout à un moment où ce dernier s'ouvre davanatage, encore plus que lors des années 60 ou 70-80 sur le marché mondial pour s'insérer encore plus dans le marché mondial.

Conclusion

Au terme de cette analyse, on ne peut que noter **l'amélioration générale des conditions et des niveaux de vie des différentes régions**. Cette amélioration s'exprime par le recul de la pauvreté, l'amélioration des conditions de l'habitat, la couverture sanitaire et le recul de la mort et des maladies (A Belhedi, 1992a); elle a été possible **grâce à un effort notable de la part des pouvoirs publics**, les dépenses sociales ont été importantes en particulier durant la première décennie et en début de chaque étape. Durant la deux dernières décennies, l'orientation a été vers les segments productifs liés au marché mondial ce qui a renforcé davanatage la littoralisation qui est l'ordre spatial de l'extraversion et aggravé les inégalités même si un peu partout on a assisté à une nette amélioration des conditions de vie.

Cette amélioration s'est accompagnée d'une inégalité sociale croissante qui s'exprime par la concentration des revenus, des richesses et des investissements, des

écarts entre les régions, le littoral et l'intérieur à telle enseigne que le clivage qui était surtout Nord-Sud au lendemain de l'indépendance a laissé la place à un autre clivage plus marqué entre le littoral et l'intérieur. Ce développement inégalitaire marque fortement l'organisation de l'espace et a contribué aussi dans une grande mesure à orienter son aménagement par suite de ces effets cumulatifs (A Belhedi 1992b). La littoralisation a été l'une des manifestations les plus marquantes de cette dynamique inégalitaire.

Les principaux projets récents ont concerné la consolidation des deux ailes du littoral (le Sud et le Nord) qui sont restées très faibles et le rattrapage de leur retard : le Sud-Est a vu la création du 5^e port commercial du pays à Zarzis et plus récemment l'une des deux zones franches projetées qui lui est liée . Au Nord on a assisté à la création de la 5^e zone touristique avec son aéroport international à Tabarka-Ain Drahem et la seconde zone franche prévue à Bizerte. A l'intérieur du littoral, quelques projets touristiques notamment contribuent à combler relativement le vide comme à Mahdia, entre le Sahel et le Cap Bon.... Ce n'est pas par hasard que les ailes (Nord-Ouest et Sud) sont restées les maillons faibles de ce littoral, elles expriment l'jonction du littoral avec l'Ouest et le Sud. Le renforcement des ailes s'insère (dans), consolide et reproduit la même logique de la littoralisation et de l'extraversion, il contribue à renforcer cette accumulation spatiale par extension de l'assise spatiale du littoral.

Bibliographie

- BELHEDI A - 1982 : Du problème régional. in Revue Tunisienne de Géographie, n 8.
- BELHEDI A - 1989 : Espace et société en Tunisie, Thèse de Doctorat d'Etat, 3 vol, 296, 305 et 252 p.
- BELHEDI A - 1992 a : Société, espace et développement en Tunisie. Pub Université de Tunis,
- BELHEDI A - 1992 b : L'organisation de l'espace en Tunisie. Pub Université Tunis, 267 p,
- BELHEDI A - 1993 : Les facteurs d'organisation de l'espace national tunisien. in L'espace géographique, n 2.
- BEN NASR A - 1994 : La dynamique industrielle à Sfax. Thèse de 3 Cycle, 350 p.
- CGDR -1984: Evaluation du Programme de Développement Rural 1993-1982. A Belhedi, M Fakhfakh, M Dhieb et J Bousquet. Plusieurs rapports.
- CGDR - 1984 : Régionalisation des investissements. B Rmili
- INS - Recensement de la population et des logements, 1966, 1975, 1984.
- INS - Enquête Consommation des ménages. 1975, 1980, 1985, 1990
- Ministère du Plan : Différents Plans de développement économique et social. VI^o, VII^o et VIII^o Plans.